

A diffuser aux membres du personnel. Merci



CRPCEN EN DANGER !

INTERSYNDICALE DE DEFENSE DU REGIME SPECIAL

FERMETURE DE NOTRE REGIME SPECIFIQUE TOUS ENSEMBLE MOBILISES !

La première ministre a annoncé le 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de la durée de cotisation et la suppression de la plupart des régimes spéciaux.

L'objectif du gouvernement, sous couvert d'une pseudo volonté d'équilibrer et d'assurer nos retraites pour le futur, va supprimer notre régime spécifique captant ainsi les réserves de la CRPCEN constituées par les excédents de nos cotisations depuis 1937 grâce à une gestion irréprochable.

Nous sommes résolument opposés au projet de loi instituant un rallongement de la durée de cotisation et du report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans ainsi que la fin de notre régime spécifique.

Les élus de 2021 réaffirment leurs engagements :

- La sauvegarde de la CRPCEN et de ses salariés
- Le maintien et la garantie du niveau des pensions actuelles ;
- Le maintien de l'affectation de la cotisation 4% ;
- Le maintien de notre action sociale.

Un prochain CA extraordinaire avec les Ministères de tutelle doit se tenir le 16 ou 17 janvier prochain.

Nous réaffirmerons notre opposition au projet de loi instituant un report de l'âge légal de départ à la retraite, à l'augmentation de la durée de cotisation et à la suppression de notre régime.

Nos 5 organisations syndicales continueront le combat pour la défense de vos intérêts, que ce soit :

- **contre une réforme des retraites au rabais**
- **pour la préservation de la CRPCEN.**

Nous appelons les salariés à se mobiliser fortement dès le 19 janvier 2023 pour cette première journée de mobilisation.

NOUS AURONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN DANS LES JOURS ET LES SEMAINES A VENIR